

## COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

DU JEUDI 18 DECEMBRE 2014

Le conseil municipal a été convoqué le 11 décembre 2014, en séance ordinaire, pour délibérer sur l'ordre du jour suivant :

1. approbation du procès-verbal de la dernière séance
2. désignation d'un secrétaire de séance
3. vote de la DM n°3 au budget 2014
4. garantie d'emprunt : avis du conseil
5. demande de subvention
6. admission en non-valeur
7. plan local d'urbanisme : convention avec la DDT
8. transaction foncière : avis du conseil municipal
9. SDEA : modification des statuts
10. électrification d'un lotissement : avis du conseil
11. informations et questions diverses.

*Etaient présents sous la présidence de Nicolas Mennetrier, 2<sup>ème</sup> adjoint, remplaçant le Maire empêché :*

Patricia HONNET Jean-Philippe HASS, Marie-Laure HRVOJ, Jacky CADOT, Philippe DAMASE, Robert MOCQUARD, Liliane VOYARD, Yannick LAURENT, Valérie PELLERIN, Ninetta NUNINGER, Catherine QUIRING, Marion HORNBECK, Robert BESANÇON, Denis PHILIPPE, Nancy MOLIERES, Véronique STOLTZ

*Absents excusés :*

Marcel SPILMANN donne pouvoir à Jean-Philippe HASS  
Christine ROBILLARD donne pouvoir à Marie-Laure HRVOJ  
Clément CONTINANT donne pouvoir à Robert MOCQUARD  
Franck GIBASSIER donne pouvoir à Catherine QUIRING  
Vincent BLANCHOT

Après avoir approuvé à l'unanimité le procès-verbal de la réunion du 18 septembre 2014 et désigné Mme Ninetta NUNINGER, secrétaire de séance, le conseil municipal passe à l'ordre du jour. Sur proposition du maire, l'assemblée décide :

- ✚ de voter la DM 3 au budget 2014 qui se résume à des virements de crédits de compte à compte pour terminer l'année et qui s'équilibre à la somme de 11 000 €
- ✚ de surseoir à statuer sur la demande de l'APEI de garantir un emprunt pour l'aider à financer les travaux à réaliser au centre de Mantenay en attente de renseignements complémentaires et d'inviter un responsable de l'APEI à venir les lui fournir
- ✚ d'attribuer une subvention de 150 € à la société de chasse pour la prestation apportée par les cors de chasse dans le cadre du forum associations
- ✚ d'admettre en non-valeur une somme totale de 304.31 € au titre de créances non recouvrées
- ✚ de conventionner avec la DDT pour aider la commune à réaliser le cahier des charges de la consultation pour s'adjoindre les services d'un cabinet chargé de mener à bien la révision du PLU
- ✚ d'autoriser le maire à négocier avec Orange le prix de la transaction concernant le terrain situé le long du parking de la poste et qui constituerait le terrain d'assiette pour le chemin d'accès aux personnes à mobilité réduite vers le relais d'assistantes maternelles et la maison des services
- ✚ d'accepter la modification des statuts du syndicat départemental d'énergie de l'Aube, nécessaire pour prendre en compte les nouvelles dispositions législatives relatives au service public de l'énergie, et pour étendre les compétences optionnelles liées aux véhicules électriques
- ✚ d'accepter l'électrification du lotissement de la voie de Montherlant dont la charge communale revient à 2 050 €

## Informations et questions diverses

**Jean-Philippe Hass** souhaite dynamiser le service vie locale et compte sur la participation de chacun pour réussir et être le relais auprès des administrés des différentes animations. Un atelier informatique va être mis en place dès la rentrée de janvier et une réunion est proposée aux lyotains le 17 janvier pour venir échanger sur leurs demandes et sur ce qu'ils peuvent éventuellement apporter.

**Marie-Laure HRVOJ** informe le conseil que la commission voiries se réunira le 12 janvier prochain.

**Jacky Cadot** fait le bilan de la distribution des colis aux anciens et remercie ceux qui l'ont aidé. Le sondage pour l'organisation d'un repas a permis de comptabiliser 102 réponses positives. Il a fait le tour avec sa commission des maisons illuminées et les lauréats seront récompensés à la cérémonie des vœux. Par ailleurs, la question a été posée à certains évêchats de savoir s'ils seraient intéressés pour participer aux festivités du 14 juillet à Saint Lyé. Tous ceux interrogés ont répondu par l'affirmative.

**Catherine QUIRING** souhaite connaître les travaux en cours, et particulièrement ceux concernant les ralentisseurs. Mme Hrvoj répond que les travaux vont s'interrompre le 19 décembre pour reprendre le 8 janvier. Tous ont été repris ou supprimés, sauf celui devant l'intermarché qui nécessite une réflexion supplémentaire.

Elle demande par ailleurs la pose d'un miroir dans le virage près de la rue du Calvaire pour sécuriser la sortie des usagers. Elle s'interroge même sur l'opportunité d'un ralentisseur à cet endroit. Mr Mennetrier répond qu'une étude sur la circulation et le stationnement est en cours sur les deux CD.

### **Robert Besançon**

- constate que les ralentisseurs sont plus prononcés et invite à la prudence.
- fait part de l'interrogation de certains lyotains sur les choix des illuminations axées sur le centre. Mme Hrvoj fait remarquer que les traversées de rue sont dangereuses et qu'elle n'a pas voulu prendre la responsabilité que des poteaux tombent sur les automobilistes. Il suggère de donner l'explication dans le prochain bulletin .
- fait remarquer que le décor devant l'église n'est pas spécialement festif.
- fait part au conseil des dégradations constatées au trou à pêche de la Madeleine. La gendarmerie est intervenue et aurait identifié les auteurs
- invite le conseil à réfléchir pour sécuriser le passage des piétons entre Barberey et Saint Lyé. Mme Hrvoj précise qu'elle a déjà contacté le Maire de Barberey à ce sujet.

**Denis Philippe** s'inquiète de la pose du défibrillateur à Grange l'Evêque. Mr Mennetrier lui répond qu'il est livré et qu'il lui reste un problème de raccordement à régler. Il attend le retour du Maire pour évoquer d'autres sujets.

### **Nancy Molières**

- s'inquiète de ne pas avoir vu la convocation du conseil sur le site internet. La directrice des services en convient. Elle veillera à l'avenir que cet oubli ne se reproduise plus
- demande si la commune a des acquéreurs pour s'installer dans la zone de l'Arcade. Mme Honnet lui répond que deux courriers viennent de partir en ce sens pour commencer une transaction

### **Véronique Stoltz**

- demande un calendrier pour la pose de la fibre optique pour la commune. Mr Mennetrier lui répond qu'elle est prévue au printemps pour Grange l'Evêque
- s'inquiète de l'ouverture de la déchetterie. Mr Mennetrier ne peut pas donner d'informations, ce dossier relevant de la compétence de la communauté de communes.

Pour le Maire empêché,  
le 2<sup>ème</sup> adjoint,

Nicolas MENNETRIER